

ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE MARDI

15 FÉVRIER 2022

À 19H00 HEURES

RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE (TEAMS)

Étaient présents :

Aline Bélair, parent
Caroline Fortier, enseignante
Geneviève Charest, parent
Maude Lortie, enseignante
Myriam Bérubé, parent
Pascale Perron, service de garde
Reine Victoire Kamyap, parent
Esther Gilbert, enseignante
Steeve Fortier, parent
Emmanuelle Goyette, enseignante
Valérie Massicotte, parent
Pascale Vézina, professionnelle
Fannie Pedneault, parent

Étaient absents :

Valérie Leclerc-Massicotte, parent
Isabelle Duclos, personnel de soutien

Étaient également présentes :

Isabelle Doré, directrice
Julie Rodrigue, directrice adjointe (remplaçante)

**Conseil d'établissement : école L'Étincelle - Trois-Saisons
Centre de services scolaire des Découvreurs**



**Date : le mardi 15 février 2022
à 19 h 00
En visioconférence sur TEAMS**

C.E.21-22-03

PROJET D'ORDRE DU JOUR (amendé)

- 3.1 Ouverture de la réunion
- 3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 25 janvier 2022
- 3.4 Rapports et documentation transmise :
 - 3.4.1 Direction de l'école
 - 3.4.2 Présidente
 - 3.4.3 Représentant au comité de parents
 - 3.4.4 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

- 3.5 Formation
 - Capsule à visionner avant la séance : Projet éducatif, Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et frais scolaires. Lecture des fiches 5-6-7-8 et 19
- 3.6 Règles régissant les contributions exigées aux parents pour 2022-2023
- 3.7 Sorties plein air
- 3.8 Journée Porte ton pyj
- 3.9 Consultation des élèves
- 3.10 Déneigement de la passerelle

Points faisant l'objet d'une information

- 3.11 Questions des membres et du public
- 3.12 Autres sujets
- 3.13 Levée de l'assemblée

Geneviève Charest
Présidente

Isabelle Doré
Directrice

3.1 Ouverture de la réunion

QUORUM

Une prise de présence a été effectuée par Mme Doré. Le quorum est obtenu. L'assemblée débute ensuite et cette dernière sera animée par Mme Charest (Présidente).

3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Doré fait l'ajout d'un point concernant le déneigement de la passerelle entre les deux écoles.

<u>C.E.21-22-24</u>	<i>Il est proposé par Mme Gilbert et appuyé par Mme Goyette, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	--

3.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 25 janvier 2022

Rien à signaler. Un suivi est fait par Mme Doré pour le point 2.10 en attestant que les enseignants ont bien apprécié la collation offerte.

<u>C.E.21-22-25</u>	<i>Il est proposé par Mme Vézina et appuyé par Mme Bélair, d'adopter le procès-verbal tel que présenté. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	--

3.4 Rapports et documentation transmis :

3.4.1 Direction de l'école

Mme Doré fait état de la situation sanitaire actuelle en nommant que nous sommes en diminution quant au nombre d'infections parmi nos élèves. Elle nomme que nous avons actuellement 17 élèves en isolement. Elle mentionne aussi les changements apportés aux périodes d'isolement pour les enfants ayant déjà contracté la covid-19. L'information a été mise à jour dans le tableau transmis pour la gestion des symptômes.

La vaccination à l'école l'Étincelle aura lieu le 25 février prochain, cela concerne 7 élèves. La vaccination a été faite le 8 février à Trois-Saison et le tout s'est bien déroulé.

Le parascolaire en basket-ball a repris, les entraînements ont donc recommencé. Les parties sont à nouveau permises. L'équipe reprendra alors deux matchs et un tournoi sera prévu au mois de mars.

Nous regardons la possibilité de reconduire d'offrir un autre sport en parascolaire. Rien n'est officiel pour le moment.

La Polyvalente de L'Ancienne-Lorette sera de retour pour offrir des entraînements en football aux élèves de 5^e-6^e année. Plus d'informations seront à venir pour les parents.

La période d'inscriptions a débuté. Deux journées soit les 21-22 février prochains seront réservées uniquement pour les inscriptions des la maternelle 4ans et du préscolaire.

3.4.2 Présidente

Rien à signaler.

3.4.3 Représentant au comité de parents

Mme Charest mentionne une rencontre réalisée avec le protecteur de l'élève pour discuter de ses responsabilités. Elle nomme que le protecteur national sera nommé prochainement et ce dernier nommera les protecteurs régionaux.

Un modèle de plan de lutte contre l'intimidation a été présenté. Mme Charest transmettra ce document à Mme Doré pour qu'un partage soit fait auprès des membres du CE.

Mme Charest mentionne qu'il y a au-delà de 1000 cas au primaire de manière hebdomadaire en soulignant la fatigue auprès du personnel. Elle spécifie toutefois que les nombres en baisse sont prometteurs.

Elle mentionne aussi qu'une pièce de théâtre sera offerte aux parents au Collège des Compagnons. Une inscription sera nécessaire.

3.4.4 Service de garde

Rien à signaler outre la planification de la semaine de relâche. Actuellement, ce sont 26 élèves qui sont attendus.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

3.5 Formation

Capsule à visionner avant la séance : Projet éducatif, Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et frais scolaires

Lecture des fiches 5-6-7-8 et 19

Rien à signaler.

3.6 Règles régissant les contributions exigées aux parents pour 2022-2023

Mme Doré mentionne qu'annuellement le conseil d'établissement doit fixer des règles pour encadrer les contributions qui seront exigées aux parents lesquelles doivent être en conformité avec la loi. Mme Doré explique que les règles seraient les mêmes que celles en vigueur cette année.

Les membres sont invités à valider les informations présentées dans le tableau 5 qui présente les frais chargés aux parents. Aucune augmentation n'est prévue dans les contributions demandées pour l'année 2021-2022. Mme Doré fait mention des frais additionnels qui pourraient être ajoutés pour des activités précises conformément aux règles établies. Mme Doré, présente également les points justifiant les écarts entre certains frais selon le degré scolaire de l'enfant.

<u>C.E.21-22-26</u>	<i>Il est proposé Mme Pedneault par appuyé par Mme Perron, d'adopter le document Règles régissant les contributions financières exigées aux parents 22-23. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	---

3.7 Sorties plein air

Mme Doré mentionne que la mesure 15021 nous permet de réaliser une sortie plein air ou une activité découverte. Notre école avait donc un montant alloué à la réalisation de cette activité. Ce montant a été bonifié avec la contribution du programme Bouge aux cubes. L'activité ciblée nécessiterait de payer le transport scolaire alors que l'activité serait gratuite pour la majorité des élèves fréquentant l'école. Les activités seraient réalisées sur deux sites soit au Domaine Maizerets et au parc de la Découverte à Val-Bélair.

Monsieur Fortier demande s'il sera possible pour les élèves qui disposent de l'équipement d'apporter le leur. Mme Doré mentionne que d'un point de vue logistique l'équipement prêté sur place serait priorisé.

<u>C.E.21-22-27</u>	<i>Il est proposé Mme Goyette par appuyé par Monsieur Fortier, d'adopter le projet proposé pour les sorties en plein air. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	--

3.8 Journée Porte ton pyj

Une course est réalisée annuellement pour faire une collecte de fonds au profit d'Opération enfant soleil. Ce projet est organisé par des enseignants d'éducation physique (Découvreurs à la course). Cette année, la journée Porte ton pyj a été ajoutée dans l'intention de sensibiliser les élèves à la réalité des enfants malades afin de leur offrir un symbole de soutien. Mme Doré mentionne que le projet inviterait tous les enfants à porter le pyjama tout en invitant ceux qui le souhaitent de faire un don à Opération enfant soleil. La journée ciblée est celle du 4 mars 2022.

<u>C.E.21-22-28</u>	<i>Il est proposé Mme Bérubé par appuyé par Mme Perron, d'autoriser la tenue d'une collecte de fonds et par le fait même la journée Porte ton pyj. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	---

3.9 Consultation des élèves

Une fois par année, le conseil d'établissement doit consulter les élèves ou un groupe d'élèves ciblés. L'année dernière, deux consultations ont eu lieu pour sonder les élèves sur les jeux dans les cours d'école puis auprès des élèves de 6^e année concernant l'appréciation de la formule d'anglais intensif. Mme Doré propose de sonder les élèves sur les activités parascolaires qu'ils aimeraient réalisées en vue d'orienter le choix de celles qui seront proposées l'an prochain.

Mme Pedneault mentionne qu'il serait intéressant de sonder les élèves de 6^e années sur les éléments qu'ils ont appréciés ou encore des éléments qu'ils auraient aimé avoir dans leur parcours et qu'ils aimeraient léguer aux futures cohortes.

<u>C.E.21-22-29</u>	<i>Il est proposé par Mme Lortie appuyé par Mme Bélair, de réaliser les deux consultations ciblées soit une auprès de tous les élèves et une auprès des 6^e années. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	--

3.10 Déneigement de la passerelle

Le conseil de quartier va de l'avant avec un sondage auprès de la population concernant le déneigement de la passerelle. Le sondage est partagé par Facebook et est rendu accessible aux entrées de la passerelle.

Mme Lortie, mentionne que des dépliants ont été distribués parmi le voisinage de la passerelle pendant la fin de semaine du 12 février 2022.

<u>C.E.21-22-30</u>	<i>Il est proposé par Mme Gilbert appuyé par Monsieur Fortier, de partager le sondage à l'ensemble des parents. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	--

Points faisant l'objet d'une information

3.11 Questions des membres et du public

Rien à signaler

3.12 Autres sujets

Rien à signaler

3.13 Levée de l'assemblée

<u>C.E.21-22-31</u>	<i>L'assemblée se termine à 19h50. Il est proposé par Mme Perron, appuyé par Mme Fortier de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	---



Geneviève Charest
Présidente



Isabelle Doré
Directrice